



SVFAB ANALYSE DÉTAILLÉE

2019-03-15 Grüne Träume

Émission : SRF Tagesschau | 2019-03-15 | Analysé le : 2026-05-19 15:52

Version 3.0-detail | Universal 3.0-detail | Konverter 3.4 (2026-05-20) | Masstab: Art. 4 RTVG

**SCORE
GLOBAL**

6.3/10

Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé

0 = équilibré, 10 = fortement unilatéral/manipulateur

SPECTRE POLITIQUE

Classification selon le Chapel Hill Expert Survey (CHES) 2024

Le Chapel Hill Expert Survey (CHES 2024) est une enquête académique auprès de 609 politologues dans 31 pays. Chaque parti est classé sur une échelle de 0 (extrême gauche) à 10 (extrême droite).

Parti	Les Verts	PS	PVL	Le Centre	PEV	PLR	UDC
CHES	1.13	1.67	3.60	5.47	5.64	7.67	9.00
Spectre	Gauche	Gauche	Gauche	Centre	Droite	Droite	Droite

La tendance globale est représentée sur une échelle de 0 à 10 (0 = fortement favorable à la gauche, 5 = équilibré, 10 = fortement favorable à la droite). Le calcul est basé sur la différence de faveur moyenne entre les partis de gauche et de droite (regroupement selon CHES 2024).

TENDANCE (G - D)

2.9 / 10

Favorable à la gauche

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

← Gauche

Droite →

Source : Chapel Hill Expert Survey 2024 — chesdata.eu | [Jolly et al., Electoral Studies, 2022](#) | Valeurs seuils : [Pew Research Center](#)

Cette section sert à la classification politique et n'est pas prise en compte dans le score global.



PAYSAGE POLITIQUE

La Suisse est une démocratie de concordance avec un Conseil fédéral de 7 membres selon la formule magique : UDC (2 sièges), PS (2 sièges), PLR (2 sièges), Le Centre (1 siège). Il n'y a pas de division classique gouvernement/opposition — tous les grands partis sont représentés au gouvernement. Les Verts et le PVL ne sont pas représentés au Conseil fédéral, bien qu'ils représentent ensemble environ 17 % des suffrages.

Parti	CHES G-D	Sièges CN	Gouvernement/Opposition	Position centrale Climat
UDC	8.0	62	Gouvernement	Pas d'urgence climatique, ouverture technologique, contre les interdictions
PS	2.5	41	Gouvernement	Zéro net 2040, forte orientation étatique
PLR	6.5	28	Gouvernement	Solutions basées sur le marché, pas d'interdictions
Le Centre	5.0	29	Gouvernement	Zéro net 2050, incitations plutôt qu'interdictions
Les Verts	2.0	23	Opposition	Zéro net 2030, sortie des énergies fossiles
PVL	4.0	10	Opposition	Zéro net 2040, taxe d'orientation CO2
PEV	5.5	2	Opposition	Centre, non représenté dans l'émission

L'émission s'inscrit dans le contexte du mouvement mondial pour le climat (Fridays for Future, septembre 2019). La principale ligne de tension se situe entre la demande d'une protection climatique immédiate et radicale (jeunesse pour le climat, Les Verts) et l'argument de la proportionnalité économique et de la coordination internationale (UDC, associations économiques, PLR). Une deuxième ligne de tension porte sur la question de la compensation CO2 nationale versus étrangère. Une troisième ligne se situe entre le consensus scientifique (97 % des climatologues) et le document de position de l'UDC, qui remet en question le changement climatique d'origine humaine.

SRF (Schweizerisches Radio und Fernsehen) est le service public de radio et télévision suisse, financé par des redevances de réception (redevance Serafe) et tenu, en vertu de l'art. 4 LRTV, à une information exacte et équilibrée. L'Arena est le principal format de débat politique de SRF et porte une responsabilité particulière en matière de pluralisme des opinions. Le format se définit lui-même comme une plateforme de débat, ce qui représente structurellement un défi pour l'équilibre, car la modération intervient activement dans la discussion.



CHAPITRE 1 — BIAIS PARTISAN

Parti	Score (-5..+5)	Représentation dans l'émission vs. position du programme
UDC	-3	13:28–16:01 "Il existe de nombreux indices selon lesquels les messages alarmants de ces dernières années, affirmant que les activités humaines influenceraient le climat de la Terre, ne correspondraient pas à la réalité" — le document de position de l'UDC est présenté comme activement valide et utilisé par le modérateur comme preuve de manque de sérieux ; le scepticisme climatique de Zanetti est confronté directement à plusieurs reprises, tandis que la position centrale de l'UDC (ouverture technologique, protection économique) est à peine discutée de manière factuelle — distordu par une focalisation sélective sur l'argument le plus faible
PS	+1	Non représenté directement ; les positions du PS (taxes d'orientation, loi CO2) sont défendues indirectement par la jeunesse pour le climat et Ritz — suggérées, non explicites
PLR	0	03:06–03:12 Bigler présent en tant que conseiller national PLR ; position du PLR (solutions basées sur le marché, soutien à la loi CO2) correctement représentée — correct, mais superficiel
Le Centre	+1	37:04–37:58 Müller-Altermatt correctement présenté comme position pragmatique du Centre ; soutien au zéro net avec réserve de réalisme — correct
Les Verts	+3	25:48–26:31 Ritz, en tant que présidente des Verts, bénéficie d'un temps de parole étendu et non critique ; ses positions ne sont pas remises en question ; le modérateur qualifie les revendications de la jeunesse pour le climat de "votre succès" face à Ritz — favorisé, position du programme correctement mais non critiquement représentée
PVL	0	Non représenté — omis
PEV	0	Non représenté — omis

Résumé du biais partisan

- Représentation la plus fidèle : Le Centre (score +1), PLR (score 0)
- Distorsion la plus forte : UDC (score -3) — par focalisation sélective sur le document de position climatosceptique et confrontations directes répétées sans traitement analogue des autres partis
- Écart moyen par rapport à 0 : 1.1
- Conclusion : L'UDC est systématiquement mise sur la défensive par la présentation de son document de position obsolète (13:28) et la confrontation répétée de Zanetti avec la question des 97 % scientifiques. La présidente des Verts Ritz bénéficie en revanche d'une plateforme non critique. Le PVL et le PEV sont totalement absents, bien qu'ils aient des positions pertinentes sur la politique climatique.



CHAPITRE 2 — INFORMATIONS SUR L'ÉMISSION ET CADRE THÉMATIQUE

Données de l'émission

- Titre : Arena — «Rêves verts» (spécial grève pour le climat)
- Date : 15.03.2019
- Modérateur : Jonas Breuer (Koller mentionné dans l'intro, mais Breuer modère)
- Chroniqueuse instantanée : Patti Basler (poétesse slam)

Acteurs	Fonction	Parti/Affiliation	Spectre politique
Jeunesse pour le climat (plusieurs)	Activistes grève pour le climat	Apartisan/gauche	Gauche
André Gigerl	Porte-parole grève pour le climat	Grève pour le climat	Gauche
Dominik Dobler	Porte-parole grève pour le climat	Grève pour le climat	Gauche
Jan Kessler	Activiste grève pour le climat	Grève pour le climat	Gauche
Frau Kudanatsch	Activiste grève pour le climat	Grève pour le climat	Gauche
Hans-Ulrich Bigler	Directeur Union suisse des arts et métiers, CN	PLR	Centre-droite
Jean-Philippe Kohl	Vice-directeur Swissmem	Économie/neutre	Centre-droite
Claudio Zanetti	Conseiller national	UDC	Droite
Andreas Burgener	Directeur Auto Suisse	Économie/neutre	Centre-droite
Regula Ritz	Présidente des Verts Suisse	Les Verts	Gauche
Stefan Müller-Altarmatt	Conseiller national	Le Centre (PDC)	Centre
Hans-Ulrich Spiegel	Président du Forum nucléaire suisse	Lobby nucléaire	Centre-droite
Patti Basler	Poétesse slam, chroniqueuse	Domaine culturel	Affinité gauche

Thème principal

L'émission débat, à l'occasion de la grève mondiale pour le climat du 20 septembre 2019, de la question de savoir si et à quelle vitesse la Suisse doit réduire ses émissions de CO₂ à zéro net, et quelles mesures sont appropriées à cet effet.



CHAPITRE 3 — 15 CRITÈRES : ANALYSE DÉTAILLÉE

Faits concrets

Faits concrets — 9 techniques dénombrables et scientifiquement vérifiables

1. SÉLECTION DES EXPERTS

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Expert 1 : Hans-Ulrich Spiegel, président du Forum nucléaire suisse

Horodatage	28:24
Déclaration	"La conférence mondiale sur le climat à Varsovie le mois de décembre dernier a dit que nous devons réduire le CO2 en faisant avancer l'électrification [...] un moyen approprié est l'énergie nucléaire."
Classement	Lobbyiste de l'industrie nucléaire ; présenté comme expert factuel sans mention de conflit d'intérêts
Contre-voix manquante	Économiste de l'énergie indépendant ou représentant du GIEC

Vérification approfondie des sources :

(a) FINANCEMENT : Le Forum nucléaire suisse est l'association professionnelle de l'industrie nucléaire suisse ; financé par les exploitants de centrales nucléaires (Axpo, BKW, Alpiq). Conflit d'intérêts structurel : dépendance financière directe de l'industrie nucléaire.

(b) MANDAT : Explicitement pro-nucléaire ; incompatible avec une évaluation neutre de la question énergétique.

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Financement direct par l'industrie nucléaire

D2 Risque personnel : -1 — La carrière dépend d'une position pro-nucléaire

D3 Compétence : +1 — Connaît la technologie nucléaire, mais n'est pas un expert énergétique indépendant

D4 Cohérence des opinions : +1 — Cohérent pro-nucléaire

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Factuel, mais sélection sélective des données

D6 Niveau de source : 0 — Source secondaire (cite la conférence mondiale sur le climat)

TOTAL : 0 → FEU DE SOURCE : JAUNE

(c) COMPÉTENCE : source structurellement partisane sans mention de conflit d'intérêts.

Expert 2 : Regula Ritz, présidente des Verts Suisse

Horodatage	25:48
Déclaration	"Pour moi, ce ne sont justement pas des rêves, mais une exigence très réaliste"
Classement	Politicienne de parti avec un agenda clair ; présentée comme experte en politique climatique

Vérification approfondie des sources :

(a) FINANCEMENT : Parti des Verts Suisse ; fonds du parti et financement public des partis



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

(b) MANDAT : Explicite politique ; incompatible avec une évaluation neutre

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Agenda partisan

D2 Risque personnel : 0 — Aucun coût personnel lié à la position

D3 Compétence : +1 — Expérience politique en matière de politique climatique

D4 Cohérence des opinions : +2 — Position verte cohérente

D5 Émotionnalisation vs. données : 0 — Mélange d'appel et d'arguments factuels

D6 Niveau de source : -1 — Opinion politique, pas de recherche primaire

TOTAL : 0 → FEU DE SOURCE : JAUNE

(c) COMPÉTENCE : "Qu'avez-vous entendu ?" — comme si elle était une observatrice neutre.

Groupes d'experts manquants :

- Climatologue indépendant (ETH Zurich, p. ex. Reto Knutti — mentionné nominalement, mais non invité)
- Économiste de l'énergie indépendant
- Sociologue pour les effets distributifs

Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Hans-Ulrich Spiegel, président du Forum nucléaire suisse	-2	-1	+1	+1	+1	0	0	JAUNE
Regula Ritz, présidente des Verts Suisse	-2	0	+1	+2	0	-1	0	JAUNE

Résumé : Spiegel (JAUNE, lobbyiste nucléaire sans mention de conflit d'intérêts), Ritz (JAUNE, politicienne de parti présentée comme experte). Les deux structurellement partisans, aucun scientifique indépendant invité.



2. SÉLECTION DES SOURCES

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Affirmations sans source primaire = points de pénalité (vérification des rumeurs)

Source 1 : Document de position UDC 2009

Horodatage 13:54

Déclaration "Il existe de nombreux indices selon lesquels les messages alarmants de ces dernières années, affirmant que les activités humaines influenceraient le climat de la Terre, ne correspondraient pas à la réalité sur cette planète."

(a) Financement : Document de parti UDC

(b) Conflit d'intérêts structurel : Utilisé comme preuve du manque de sérieux de l'UDC, et non comme document politique dans son contexte historique

(c) Source contraire manquante : Le programme actuel de l'UDC 2023 (qui contient des positions plus nuancées) n'est pas cité

Source 2 : "97 % des scientifiques"

Horodatage 14:19

Déclaration "97 % des chercheurs disent que c'est d'origine humaine"

(a) Aucune source primaire citée (Cook et al. 2013 ou méta-analyses similaires)

(b) Conflit d'intérêts structurel : Utilisé comme argument contre Zanetti, sans expliquer la méthodologie de l'étude

(c) Source contraire manquante : Aucune explication de ce que le consensus affirme concrètement

Rumeur 1 :

Horodatage : 28:29

Affirmation : "La conférence mondiale sur le climat à Varsovie le mois de décembre dernier a dit [...] un moyen approprié est l'énergie nucléaire"

Marqueurs verbaux : Pas de marqueurs explicites, mais affirmation sans référence de source (quel document ?)

Source primaire disponible : Non — point de pénalité (+1)

Rumeur 2 :

Horodatage : 04:04

Affirmation : "Nous avons là jusqu'au niveau 17 réduit 500'000 tonnes de CO2. C'est environ 60'000 vols autour du globe."

Marqueurs verbaux : Aucune référence de source pour le chiffre

Source primaire disponible : Non — point de pénalité (+1)

Résumé : Les sources sont fréquemment utilisées sans références primaires ; le document de position de l'UDC est utilisé sélectivement comme instrument de discrédit ; le lobbyiste du Forum nucléaire est utilisé comme source sans mention de conflit d'intérêts.



3. RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Temps de parole estimé :

- Jeunesse pour le climat (tous les intervenants réunis) : (24 %)
- Regula Ritz (Les Verts) : (11 %)
- Stefan Müller-Altermatt (Le Centre) : (8 %)
- Hans-Ulrich Bigler (PLR/Union des arts et métiers) : (11 %)
- Jean-Philippe Kohl (Swissmem) : (7 %)
- Claudio Zanetti (UDC) : (8 %)
- Andreas Burgener (Auto Suisse) : (7 %)
- Hans-Ulrich Spiegel (Forum nucléaire) : (3 %)
- Modérateur : (16 %)
- Patti Basler (chronique) : (5 %)

Camp gauche/activiste climatique total : (35 %)

Camp droite/économique total : (35 %)

Modérateur + Basler : (22 %)

Centre : (8 %)

Résumé : Le temps de parole brut est approximativement équilibré entre les camps. L'asymétrie ne réside pas dans le temps de parole, mais dans la qualité de la modération (relances, confrontations) et dans la chronique finale de Basler, qui favorise clairement un camp.



4. OMISSIONS (Selective Omission)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Omission 1 : Chiffres climatiques concrets de la Suisse

Contexte

La Suisse génère environ 14 tonnes d'équivalent CO₂ par habitant (y compris les émissions importées), et non les 5 à 6 tonnes souvent citées. Ce chiffre aurait fondamentalement modifié le débat sur "0,1 % de la part mondiale".

Pertinent à : 22:50 — "La Suisse représente 0,1 % des émissions mondiales de CO₂"

Effet

L'omission de l'empreinte de consommation donne une image plus favorable de la Suisse qu'elle ne l'est réellement et affaiblit l'argument de la jeunesse pour le climat.

Omission 2 : Coûts de l'inaction

Contexte

Les dommages économiques liés au changement climatique pour la Suisse (fonte des glaciers, catastrophes naturelles, pertes touristiques) ne sont jamais quantifiés.

Pertinent à : 63:04 — "La seule chose qui n'est pas payable, c'est si nous n'agissons pas maintenant"

Effet

Le débat sur les coûts est mené de manière unilatérale (coûts de l'action), sans chiffrer les coûts de l'inaction.

Omission 3 : Programme actuel de l'UDC

Contexte

Le document de position de l'UDC de 2009 est présenté comme valide ; le programme électoral actuel de l'UDC 2023 contient des positions climatiques plus nuancées.

Pertinent à : 13:54 — Présentation du document de position

Effet

L'UDC est réduite à sa position historique la plus faible, sans tenir compte des positions programmatiques actuelles.

Résumé : Trois omissions systématiques qui agissent toutes dans la même direction : la position de la jeunesse pour le climat est renforcée, la position de l'UDC est affaiblie, et le débat économique est mené sans base de données complète.

Voix manquantes

- Climatologue (p. ex. ETH Zurich) : Aurait apporté des données climatiques concrètes pour la Suisse et des scénarios
- Économiste/chercheur en économie : Aurait fourni une analyse coûts-bénéfices des mesures
- Sociologue : Aurait quantifié les effets distributifs des taxes d'orientation
- Agriculteur de montagne/paysan : Aurait apporté la perspective des personnes directement concernées dans les régions périphériques
- Juriste (droit international) : Aurait précisé les obligations concrètes de la Suisse issues de Paris
- Représentant du PVL : Aurait apporté la perspective de protection climatique libérale-marchande
- Représentant du PS : Aurait défendu directement la politique climatique social-démocrate



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

- Économiste de l'énergie : Aurait étayé par des chiffres les coûts des énergies renouvelables vs. fossiles



5. MANIPULATION DES CHIFFRES

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Des chiffres complets comprennent : valeur absolue, part (%) et tendance

Constat 1 : "0,1 % des émissions mondiales de CO2"

Horodatage 22:50

Chiffre : "La Suisse représente 0,1 % des émissions mondiales de CO2"

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : ✓ mentionnée (0,1 %)
- (b) Part par habitant : X manquante (la Suisse a environ 4,5 millions de tonnes territorialement, mais 14 tonnes par habitant y compris les importations)
- (c) Tendance : X manquante (évolution dans le temps non mentionnée)

Contexte manquant

Les émissions territoriales de 0,1 % occultent l'empreinte de consommation ; la Suisse importe des biens à forte intensité de CO2 et "exporte" ainsi ses émissions.

Effet

Suggère que la Suisse est sans importance en matière de politique climatique et n'a que peu à faire.

Constat 2 : "97 % des scientifiques"

Horodatage 14:19

Chiffre : "97 % des chercheurs disent que c'est d'origine humaine"

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : ✓ mentionnée
- (b) Part : X manquante (97 % de quelle population de référence ? Quelle étude ?)
- (c) Tendance : X manquante (le consensus a évolué dans le temps)

Contexte manquant

Aucune référence de source ; le chiffre provient de diverses méta-analyses aux méthodologies différentes.

Effet

Utilisé comme argument décisif contre Zanetti, sans base méthodologique.

Constat 3 : "5,1 % investis à l'étranger ont un effet cinq fois plus élevé"

Horodatage 23:29

Chiffre : "5,1 % investis à l'étranger ont un effet cinq fois plus élevé qu'ici en Suisse"

Dimensions :

- (a) Valeur absolue : ✓ mentionnée
- (b) Part : X manquante (dans quelles conditions ? Quels projets ?)
- (c) Tendance : X manquante

Contexte manquant

Aucune référence de source ; la qualité des projets de compensation à l'étranger est contestée.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Effet

Suggère que la compensation à l'étranger est clairement plus efficace, sans mentionner les problèmes de qualité.

Résumé : Trois chiffres sont utilisés sans contextualisation complète ; les trois faussent le tableau dans des directions différentes, sans que la modération ne pose de questions ou ne corrige.



6. GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)

5/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Association 1 : Document de position de l'UDC comme preuve de négationnisme climatique

Horodatage 13:28–14:26

Citation *"Claudio Zanetti, position officielle de votre parti toujours valide sur le site internet. Est-ce encore sérieux aujourd'hui, alors que l'ensemble de la science, 97 % des chercheurs, dit que c'est d'origine humaine ?"*

Technique : Zanetti est associé au document de position de 2009 et doit s'en distancer ou le défendre. L'association UDC = négationnisme climatique est établie.

Effet Zanetti est mis sur la défensive ; ses arguments factuels (place économique, coordination internationale) sont discrédités par l'association avec le négationnisme climatique.

Association 2 : Représentants économiques = compagnies pétrolières

Horodatage 38:39

Citation *"Le problème ne vient pas de nos revendications, car elles sont scientifiques, mais plutôt du système où justement de grandes compagnies pétrolières ont énormément de pouvoir"*

Technique : Burgener (Auto Suisse) est implicitement associé aux compagnies pétrolières, bien qu'il représente le secteur automobile.

Effet Le modérateur donne à Burgener la possibilité de réagir, mais l'association est déjà établie.

Chaîne d'association : document de position UDC → Zanetti → négationnisme climatique → manque de sérieux

Résumé : L'association UDC = négationnisme climatique est établie par la présentation du document de position et renforcée à plusieurs reprises ; Zanetti n'est pas présenté comme représentant d'une position de politique économique, mais comme représentant d'une position hostile à la science.



7. TIMING

6/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 : Document de position de l'UDC en début d'émission

Position : 13:28 (tôt dans l'émission, après le premier échange)

Contenu : Présentation du document de position de l'UDC avec citation climatosceptique

Effet de timing

Le document de position est présenté tôt dans l'émission, avant que Zanetti puisse développer ses arguments de politique économique. Il pose le cadre : UDC = négationniste climatique. Tous les arguments ultérieurs de l'UDC sont filtrés à travers ce cadre.

Constat 2 : Regula Ritz comme "experte" après le premier tour

Position : 25:48 (après le premier tour de débat)

Contenu : Ritz est introduite comme renfort pour la jeunesse pour le climat, après que les représentants économiques ont exposé leurs arguments.

Effet de timing

Ritz intervient comme "réponse" aux arguments économiques, et non comme débattante à part entière. Elle a la possibilité de commenter les arguments économiques sans être elle-même confrontée.

Constat 3 : Chronique de Patti Basler en fin d'émission

Position : 71:04 (fin de l'émission)

Contenu : Chronique satirique qui se moque explicitement des invités de droite

Effet de timing

Le dernier mot de l'émission est une satire unilatérale. Le téléspectateur quitte l'émission avec une image négative des représentants économiques et de l'UDC. Aucun droit de réponse.

Résumé : Le timing des trois éléments les plus importants (document de position UDC tôt, Ritz comme renfort au milieu, satire de Basler à la fin) suit une dramaturgie cohérente qui favorise la position de gauche.



8. INDIGNATION SÉLECTIVE

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Indignation = biais. L'indignation sélective renforce le constat. Score = degré d'indignation (0–5) + sélectivité (0–5)

Constat 1 : Le modérateur confronte Zanetti avec le document de position de l'UDC

Horodatage 14:19

Événement déclencheur : Zanetti doute du changement climatique d'origine humaine

Réaction : "Est-ce encore sérieux aujourd'hui, alors que l'ensemble de la science, 97 % des chercheurs, dit que c'est d'origine humaine ?"

Comparaison Ritz affirme à 26:10 que "c'est une exigence très réaliste" (zéro net 2030) — aucune confrontation analogue avec des études scientifiques sur la faisabilité

Asymétrie : Vérifiable — le scepticisme climatique de Zanetti est confronté au consensus scientifique ; les revendications politiques de Ritz ne sont pas confrontées à des études de faisabilité.

Constat 2 : Le modérateur interrompt Zanetti à plusieurs reprises

Horodatage 14:47–15:09

Événement déclencheur : Zanetti dévie sur le thème des expériences animales

Réaction : "Monsieur Zanetti, nous souhaitons parler ici de crise climatique" — interruptions répétées

Comparaison Ritz à 45:11 dévie sur la compensation nationale — aucune interruption analogue

Asymétrie : Vérifiable — Zanetti est interrompu lors de changements de sujet ; Ritz peut changer de sujet librement.

Constat 3 : Chronique de Patti Basler

Horodatage 71:19

Événement déclencheur : Fin de l'émission

Réaction : "Zanetti parle de sueur. Le climat d'origine humaine n'existe pas [...] Ah bon, la panique n'est évoquée à l'UDC que lorsqu'un comédien téléphone à un candidat."

Comparaison Aucune satire analogue contre la jeunesse pour le climat ou Les Verts

Asymétrie : Vérifiable — Satire unilatérale contre les invités de droite sans contrepartie.

Degré d'indignation : 3/5

Sélectivité : 4/5

Résumé : L'indignation est clairement sélective : Zanetti et les représentants économiques sont confrontés et tournés en dérision par la satire ; Ritz et la jeunesse pour le climat ne sont pas confrontés à une critique comparable. La chronique de Basler est le constat le plus fort.



9. EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — tableau d'ensemble)

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 : Absence de climatologues indépendants

Horodatage Toute l'émission

Perspective manquante : Reto Knutti (ETH Zurich) est mentionné nominalement (31:31), mais n'est pas invité. Aucun climatologue indépendant dans l'émission.

Pertinence : Dans un débat sur la science du climat, un scientifique indépendant serait central.

Impact : Le volet scientifique est représenté par des activistes (jeunesse pour le climat) et des politiciens (Ritz), et non par des chercheurs. Cela affaiblit la crédibilité des arguments scientifiques.

Constat 2 : Absence de représentants du PVL ou du PS

Horodatage Toute l'émission

Perspective manquante : Le PVL (protection climatique libérale-marchande) et le PS (protection climatique social-démocrate) sont totalement absents.

Pertinence : Le PVL a 7,6 % de part électorale et une position climatique nuancée ; le PS a 18,3 %.

Impact : Le spectre politique est réduit à Les Verts + jeunesse pour le climat vs. UDC + économie ; la position centre-gauche est absente.

Constat 3 : Absence de discussion détaillée de la Stratégie énergétique 2050

Horodatage 31:23 — "Nous avons eu une votation en 2016 sur la Stratégie énergétique"

Perspective manquante : Qu'a concrètement apporté la Stratégie énergétique 2050 ? Quels objectifs ont été atteints ?

Pertinence : La Stratégie énergétique est le principal point de référence du débat.

Impact : Le débat sur les mesures est mené sans bilan de la politique menée jusqu'ici.

Résumé : L'émission est thématiquement large, mais scientifiquement et politiquement incomplète ; les voix manquantes (scientifiques, PVL, PS) affaiblissent systématiquement la qualité du débat.

Éléments qualitatifs

La grève mondiale pour le climat 2019 (Fridays for Future, initiée par Greta Thunberg) a mobilisé des millions de personnes dans le monde. En Suisse, des centaines de milliers ont manifesté. Le sujet polarise entre le consensus scientifique (GIEC : le changement climatique d'origine humaine est réel et urgent) et les préoccupations de politique économique (compétitivité, coûts, coordination internationale). La loi CO2 était à ce moment-là en suspens au Conseil des États, après que le Conseil national en avait rejeté une version. La question de la compensation nationale versus étrangère était un point de litige central.

Part des perspectives couvertes

Inversé : la valeur originale mesure la couverture (plus élevé = meilleur). Affiché comme écart (plus élevé = lacunes plus importantes).



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

- [A] **Perspective scientifique** : Que dit concrètement le GIEC pour la Suisse ?
[B] **Analyse coûts-bénéfices économique** : Que coûte la protection climatique vs. les dommages climatiques ?
[C] **Justice sociale** : Qui supporte les coûts de la transformation ?
[D] **Faisabilité technologique** : Qu'est-il réalistement atteignable d'ici 2030 ?
[E] **Coordination internationale** : Comment fonctionne concrètement l'Accord de Paris ?
[F] **Perspective juridique** : Quelles sont les obligations de la Suisse issues de Paris ?
[G] **Perspective historique** : Qu'a accompli la Suisse jusqu'ici ?
[H] **Perspective agricole** : Impacts sur les agriculteurs et les régions de montagne
[I] **Perspective du consommateur** : Comment le quotidien va-t-il changer ?
[J] **Perspective fiscale** : Comment les taxes d'orientation sont-elles redistribuées ?

[A] ÉVOQUÉ

Horodatage : 14:19 — Citation : "97 % des chercheurs disent que c'est d'origine humaine" — Évaluation : Mentionné uniquement comme chiffre, sans examen approfondi des conclusions du GIEC pour la Suisse.

[B] ÉVOQUÉ

Horodatage : 63:04 — Citation : "La seule chose qui n'est pas payable, c'est si nous n'agissons pas maintenant, si nous disparaissions" — Évaluation : Coûts-bénéfices uniquement sur le plan émotionnel, sans chiffres.

[C] TRAITÉ

Horodatage : 51:57 — Citation : "Si vous agissez là, si vous renchérissez cela, c'est précisément pour les revenus plus modestes que ce n'est plus possible" — Évaluation : Discuté, mais sans profondeur.

[D] ÉVOQUÉ

Horodatage : 37:15 — Citation : "2030 n'est peut-être pas l'année que nous considérons comme réaliste" — Évaluation : Faisabilité évoquée, mais non étayée par des données.

[E] TRAITÉ

Horodatage : 23:46 — Citation : "Nous avons l'Accord de Paris et il s'agit maintenant d'une mise en œuvre" — Évaluation : Discuté à plusieurs reprises, mais de manière superficielle.

[F] OMIS

Horodatage : — — Citation : — — Évaluation : Les obligations juridiques concrètes de la Suisse issues de l'Accord de Paris ne sont jamais précisément exposées.

[G] ÉVOQUÉ

Horodatage : 03:58 — Citation : "Nous avons là jusqu'au niveau 17 réduit 500'000 tonnes de CO2" — Évaluation : Mentionné uniquement par Bigler, non vérifié de manière indépendante.

[H] TRAITÉ

Horodatage : 53:24 — Citation : "Comme si nous avions ici l'image idéale dans la ville de Zurich" — Évaluation : Régions de montagne et périphériques mentionnées à plusieurs reprises.

[I] ÉVOQUÉ

Horodatage : 50:55 — Citation : "Aujourd'hui, même une caissière de Migros peut aller une fois en vacances outre-mer" — Évaluation : Uniquement comme argument, pas de manière systématique.

[J] TRAITÉ



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Horodatage : 52:29 — Citation : "L'argent est redistribué à la population" — Évaluation : Redistribution des taxes d'orientation expliquée.

Score d'exhaustivité : 5/10

Justification : L'émission traite les lignes de conflit politiques, mais néglige systématiquement la profondeur scientifique (pas de chiffres du GIEC pour la Suisse), la dimension juridique (obligations issues de Paris) et une analyse économique indépendante. La discussion reste largement au niveau des opinions et des affirmations, sans sources primaires.



Éléments qualitatifs — 6 techniques qualitatives

10. CADRAGE (Framing)

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 : Titre de l'émission "Rêves verts"

Horodatage 00:00 (titre de l'émission) / 26:07 (Ritz réagit)

Citation "Cette émission a pour titre «Rêves verts»"

Manipulation

Le titre "Rêves verts" cadre les revendications de la jeunesse pour le climat comme irréalistes/naïves. Ritz doit s'y opposer : "Pour moi, ce ne sont justement pas des rêves." Le titre pose le cadre avant même que le débat ne commence.

Pourquoi problématique

Un titre neutre serait "Grève pour le climat" ou "Politique climatique". "Rêves verts" implique naïveté et irréalisme du côté de la jeunesse pour le climat — ce qui constitue une décision éditoriale préalable.

Constat 2 : La jeunesse pour le climat comme "adversaires les plus farouches" de l'économie

Horodatage 00:32

Citation "Vous vous mesurez à quatre de leurs adversaires les plus farouches issus de l'économie et de la politique"

Manipulation

Le cadrage "adversaires" plutôt que "interlocuteurs" ou "représentants d'autres positions" pose une métaphore guerrière. L'émission est cadrée comme un duel, et non comme un débat.

Pourquoi problématique

Le cadrage guerrier favorise la confrontation émotionnelle plutôt que la discussion factuelle et rend les compromis plus difficiles.

Constat 3 : La jeunesse pour le climat comme instance morale

Horodatage 25:56 / 37:24

Citation "Je suis très impressionnée par tout le mouvement" (Ritz) / "Chapeau aux jeunes" (Müller-Altarmatt)

Manipulation

La jeunesse pour le climat est cadrée comme moralement supérieure par plusieurs invités. Aucun invité ne cadre les représentants économiques comme moralement supérieurs.

Pourquoi problématique

Le cadrage moral en faveur de la jeunesse pour le climat est une décision éditoriale renforcée par le choix des invités (Ritz comme renfort).

Résumé : Trois décisions de cadrage (titre, métaphore guerrière, supériorité morale de la jeunesse pour le climat) favorisent de manière cohérente la position de gauche.



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato



11. CHOIX DES MOTS ET TERMINOLOGIE

6/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 : "Adversaires les plus farouches"

Horodatage	00:32
Citation	<i>"Vous vous mesurez à quatre de leurs adversaires les plus farouches issus de l'économie et de la politique"</i>
Manipulation	"Adversaires les plus farouches" est une métaphore guerrière ; une alternative neutre serait "représentants d'autres positions" ou "critiques"
Pourquoi problématique	Présente les représentants économiques comme des ennemis de la jeunesse ; une alternative neutre serait : "représentants de l'économie et de la politique ayant d'autres points de vue"

Constat 2 : "Crise climatique" vs. "changement climatique"

Horodatage	15:09
Citation	<i>"Monsieur Zanetti, nous souhaitons parler ici de crise climatique"</i>
Manipulation	Le modérateur utilise "crise climatique" (implique urgence et état d'urgence) plutôt que le plus neutre "changement climatique" ou "politique climatique"
Pourquoi problématique	"Crise climatique" est un terme politiquement chargé ; une alternative neutre serait "changement climatique" ou "politique climatique"

Constat 3 : "Zanetti parle de sueur" (chronique de Basler)

Horodatage	71:46
Citation	<i>"Zanetti parle de sueur. Le climat d'origine humaine n'existe pas"</i>
Manipulation	Diffamation personnelle d'un invité par la chroniqueuse officielle de l'émission
Pourquoi problématique	Une émission de service public ne peut pas diffamer ses invités par l'intermédiaire de sa propre chroniqueuse ; une alternative neutre serait un résumé factuel des positions

Résumé : Le choix des mots favorise de manière cohérente la position de la jeunesse pour le climat ; la chronique de Basler franchit la limite de la diffamation personnelle.



12. COMPORTEMENT DE MODÉRATION

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Constat 1 : Confrontation de Zanetti avec le document de position de l'UDC

Horodatage 13:51

Événement déclencheur : Zanetti doute du changement climatique d'origine humaine

Citation (modérateur) *"Claudio Zanetti, position officielle de votre parti toujours valide sur le site internet. Est-ce encore sérieux ?"*

Comparaison Ritz à 26:10 affirme que le zéro net 2030 est "réaliste" — le modérateur ne demande pas de preuves scientifiques de la faisabilité

Asymétrie : Vérifiable — Zanetti est confronté au document de parti ; les affirmations de Ritz ne sont pas confrontées à des données contraires.

Constat 2 : Interruptions répétées de Zanetti

Horodatage 14:47 / 14:55 / 15:09

Événement déclencheur : Zanetti dévie sur le thème des expériences animales

Citation (modérateur) *"Monsieur Zanetti, nous souhaitons parler ici de crise climatique" — triple interruption en l'espace de 30 secondes*

Comparaison Bigler à 46:49 dévie sur la Stratégie énergétique — aucune interruption analogue

Asymétrie : Vérifiable — Zanetti est interrompu trois fois ; les autres invités peuvent changer de sujet.

Constat 3 : Le modérateur comme avocat de la jeunesse pour le climat

Horodatage 11:52 / 12:01

Événement déclencheur : La jeunesse pour le climat propose la loi CO2

Citation (modérateur) *"Dominik Dobler a proposé une solution. Très concrètement, Monsieur Burgener. Oui ou non, une nouvelle loi CO2 stricte ?"*

Comparaison Les représentants économiques proposent la compensation à l'étranger — le modérateur ne demande pas à la jeunesse pour le climat "Oui ou non, soutenez-vous la compensation à l'étranger ?"

Asymétrie : Vérifiable — Le modérateur reprend les revendications de la jeunesse pour le climat et les pose comme questions oui/non aux représentants économiques ; l'inverse ne se produit pas.

Résumé : Le comportement de modération présente trois asymétries claires : confrontation avec le document de parti, interruptions répétées, et reprise des revendications de la jeunesse pour le climat comme questions de modération.



13. ASYMÉTRIE DES QUESTIONS

7/10

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Asymétrie 1 :

À Zanetti, 14	19 : "Est-ce encore sérieux aujourd'hui, alors que l'ensemble de la science, 97 % des chercheurs, dit que c'est d'origine humaine ?" — **dure, confrontatrice**
À Ritz, 25	52 : "Qu'avez-vous entendu ? Qu'est-ce qui vous a particulièrement marquée ?" — **douce, invitante**
Comparaison	Zanetti doit défendre la position de son parti ; Ritz peut partager ses impressions. Dureté des questions fondamentalement différente.

Asymétrie 2 :

À Burgener, 11	56 : "Oui ou non, une nouvelle loi CO2 stricte, des taxes d'orientation sur l'essence et le diesel ?" — **dure, contrainte oui/non**
À la jeunesse pour le climat, 66	40 : "Qu'est-ce qu'on retient ?" — **douce, ouverte**
Comparaison	Les représentants économiques sont contraints à des réponses oui/non ; la jeunesse pour le climat peut réfléchir librement.

Asymétrie 3 :

À Kohl, 09	04 : "Monsieur Kohl, vous pouvez dire ce soir à l'Arena que vous soutenez les revendications concrètes de ces grèves pour le climat" — **invitation à capituler**
À la jeunesse pour le climat, 53	44 : "Vous avez quand même un ou deux conflits d'objectifs" — **confrontation légère, immédiatement atténuée**
Comparaison	Les représentants économiques sont invités à soutenir les revendications de la jeunesse pour le climat ; la jeunesse pour le climat n'est pas confrontée avec la même sévérité sur les conflits d'objectifs.

Résumé : Les questions posées aux représentants économiques et à l'UDC sont systématiquement plus dures, plus confrontatrices et orientées vers des réponses oui/non ; les questions posées à la jeunesse pour le climat et aux Verts sont plus douces et plus invitantes.



14. FAUSSE BALANCE

4/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 : Jeunesse pour le climat (plusieurs personnes) vs. représentants économiques (plusieurs personnes)

Horodatage

00:57–01:55

Construction : L'émission se présente comme équilibrée (jeunesse pour le climat vs. économie), mais la jeunesse pour le climat dispose de plusieurs intervenants (Gigerl, Dobler, Kessler, Kudanatsch + d'autres du public), tandis que le camp économique compte quatre individus.

Analyse

La supériorité numérique des intervenants de la jeunesse pour le climat est masquée par le format. De plus, Ritz est ajoutée comme renfort, sans que le camp économique ne reçoive un renfort analogue.

Résumé : L'émission présente un équilibre formel (deux camps), qui est cependant sapé par la supériorité numérique des intervenants de la jeunesse pour le climat et le renfort unilatéral apporté par Ritz.



15. AGENDA-SETTING

7/10

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

Constat 1 : Le changement climatique posé comme fait incontestable

Élément d'agenda posé : Le changement climatique d'origine humaine est considéré comme acquis ; quiconque en doute manque de sérieux.

Horodatage

14:19 — Preuve : "Est-ce encore sérieux aujourd'hui, alors que l'ensemble de la science, 97 % des chercheurs, dit que c'est d'origine humaine ?"

Agenda alternatif : Une discussion factuelle sur le degré de causalité humaine et les incertitudes dans les modèles climatiques aurait été possible sans pratiquer le négationnisme climatique.

Constat 2 : Le zéro net posé comme objectif, seuls le rythme et les moyens discutés

Élément d'agenda posé : Le zéro net est l'objectif ; seuls la vitesse et les moyens sont discutés.

Horodatage

18:46 — Preuve : "Monsieur Kohl, soutenez-vous l'objectif ? Zéro émission nette de CO2 en une bonne décennie."

Agenda alternatif : Une discussion sur des formulations d'objectifs alternatives (p. ex. zéro net d'ici 2050 plutôt que 2030) ou sur la proportionnalité des mesures aurait été possible.

Constat 3 : La grève pour le climat posée comme action politique légitime

Élément d'agenda posé : La grève pour le climat est légitime et louable ; quiconque en doute est réactionnaire.

Horodatage

02:50 — Preuve : "Je trouve bien qu'ils fassent grève" (Bigler doit se justifier s'il n'approuve pas entièrement)

Agenda alternatif : Une discussion critique sur l'efficacité des grèves scolaires comme instrument politique aurait été possible.

Résumé : L'agenda pose trois prémisses comme acquises : le changement climatique d'origine humaine est incontestable, le zéro net est l'objectif, et la grève pour le climat est légitime. Quiconque remet en question ces prémisses est cadré comme manquant de sérieux ou comme réactionnaire.



CHAPITRE 4 — ÉVALUATION GLOBALE

Résultats

- SCORE FAITS CONCRETS (moyenne critères 1-9) : 6.3 / 10
- SCORE ÉLÉMENTS QUALITATIFS (moyenne critères 10-15) : 6.3 / 10

Techniques dominantes

- 1. Comportement de modération (score 7) :** Le modérateur agit comme avocat de la jeunesse pour le climat en posant ses revendications comme questions oui/non aux représentants économiques, en interrompant Zanetti trois fois et en accueillant Ritz avec des questions douces. Cette asymétrie est la technique individuelle la plus forte de l'émission.
- 2. Agenda-setting (score 7) :** Trois prémisses sont posées comme incontestables (changement climatique d'origine humaine, zéro net comme objectif, grève pour le climat comme légitime), de sorte que le débat ne peut plus porter que sur le rythme et les moyens. Quiconque remet en question les prémisses est cadré comme manquant de sérieux.
- 3. Indignation sélective (score 7) :** Zanetti et les représentants économiques sont confrontés et tournés en dérision par la chronique de Basler ; Ritz et la jeunesse pour le climat ne reçoivent pas de traitement critique analogue. La chronique de Basler est le constat individuel le plus fort de toute l'émission.

Messages clés de l'émission

****MESSAGE 1 (CONTENU) :** ** "La jeunesse pour le climat a raison, et quiconque ne soutient pas ses revendications est soit peu sérieux (UDC) soit lâche (économie)."

Technique : Cadrage + agenda-setting + comportement de modération — Preuves : 14:19, 09:04, 26:07

****MESSAGE 2 (PERSONNEL) :** ** "Claudio Zanetti et l'UDC sont les principaux obstacles à la protection climatique en Suisse."

Technique : Culpabilité par association + timing + chronique de Basler — Preuves : 13:28, 71:46

****MESSAGE 3 (SOCIÉTAL) :** ** "La jeunesse pour le climat représente l'avenir ; les représentants économiques et l'UDC représentent un passé révolu."

Technique : Cadrage + choix des mots + chronique de Basler — Preuves : 00:32, 71:28 ("Ce club de vieux messieurs ne vivra plus beaucoup d'avenir")

Justification : Avec un score global de 6.3/10, l'émission se situe à la limite entre "unilatéralité claire" et "déséquilibre systématique". L'unilatéralité ne tient pas à un élément unique, mais à un schéma cohérent de cadrage, de comportement de modération, de choix des invités et de la chronique de Basler. Particulièrement grave est la chronique de Basler, qui, en tant que conclusion officielle de l'émission, constitue une satire unilatérale contre certains invités et viole ainsi l'art. 4 LRTV. L'équilibre formel (les deux camps s'expriment) masque l'unilatéralité structurelle de l'émission.

CONCLUSION

L'émission Arena du 20 septembre 2019 présente un schéma cohérent d'unilatéralité qui traverse l'ensemble des 15 critères d'analyse. Les constats les plus forts sont la chronique de Basler (diffamation personnelle d'invités par la chroniqueuse officielle de l'émission), la modération asymétrique (confrontation dure de l'UDC/économie, traitement doux de la jeunesse pour le climat/Les Verts) et le cadrage par le titre de l'émission "Rêves verts". Conformément à l'art. 4 LRTV, SRF est tenu, pour les sujets controversés, de garantir le pluralisme des opinions et de choisir les interlocuteurs de manière équilibrée ; ces deux exigences ne sont pas satisfaites dans cette émission. L'émission n'est pas conçue comme une émission d'information, mais comme une plateforme de plaidoyer pour la position de la jeunesse pour le climat, ce qui est incompatible avec la mission légale du service public de radiodiffusion.



ÉVALUATION GLOBALE DES 15 CRITÈRES

Scores individuels — Les 15 critères

N°	Critère	Score	Classement
1	SÉLECTION DES EXPERTS	7	●●●●
2	SÉLECTION DES SOURCES	6	●●●
3	RÉPARTITION DU TEMPS DE PAROLE	6	●●●
4	OMISSIONS (Selective Omission)	7	●●●●
5	MANIPULATION DES CHIFFRES	6	●●●
6	GUILT BY ASSOCIATION (culpabilité par association)	5	●●●
7	TIMING	6	●●●
8	INDIGNATION SÉLECTIVE	7	●●●●
9	EXHAUSTIVITÉ (Selective Omission — tableau d'ensemble)	7	●●●●
10	CADRAGE (Framing)	7	●●●●
11	CHOIX DES MOTS ET TERMINOLOGIE	6	●●●
12	COMPORTEMENT DE MODÉRATION	7	●●●●
13	ASYMÉTRIE DES QUESTIONS	7	●●●●
14	FAUSSE BALANCE	4	●●
15	AGENDA-SETTING	7	●●●●

SCORE FAITS CONCRETS (1-8)

6.3/10

Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé

SCORE ÉLÉMENTS QUALITATIFS (9-14)

6.3/10

Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé

SCORE GLOBAL

6.3/10

Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé

Moyenne des faits concrets et des éléments qualitatifs



LÉGENDE — Signification des scores

Scores individuels par critère (0–10)

0	Aucun constat	Aucune anomalie pertinente constatée.
1–2	Constat faible	Légère anomalie sans atteinte substantielle à l'équilibre.
3–4	Constat léger à modéré	Tendance perceptible ; pertinence de l'effet faible à modérée.
5	Constat modéré avec pertinence de l'effet	Déséquilibre pertinent qui influence le potentiel de formation d'opinion du public.
6	Constat significatif (seuil)	Les scores à partir de 6 sont signalés comme «constats significatifs».
7	Constat significatif	Déséquilibre clair et bien documenté avec une pertinence de l'effet marquée.
8–9	Constat grave	Déséquilibre prononcé ; plusieurs constats individuels documentables dans ce critère.
10	Degré maximal	Déséquilibre systématique et continu dans ce critère.

Index d'écart agrégé — Plages d'interprétation

0.0 – 2.5	Sans anomalie	Aucun schéma substantiel perceptible ; l'émission satisfait à l'obligation d'exactitude.
2.6 – 4.0	Léger déséquilibre	Anomalies isolées ; statistiquement visibles, mais encore dans la marge de tolérance.
4.1 – 6.0	Déséquilibre significatif	Plusieurs constats significatifs ; atteinte pertinente à la diversité des perspectives.
6.1 – 8.0	Écart grave par rapport à l'obligation d'équilibre. Degré d'écart élevé	Schémas prononcés couvrant l'ensemble de l'émission ; haute pertinence de l'effet.
8.1 – 10	Unilatéralité systémique fondamentale. Degré de biais très élevé	Degré maximal sur presque tous les critères ; reportage systématiquement unilatéral.

Biais partisan (-5 à +5)

-5 à -3	Fortement désavantagé	Le parti est clairement défavorisé dans sa représentation, son temps de parole ou son cadrage.
-2 à -1	Légèrement désavantagé	Désavantage perceptible, mais faible.
0	Neutre	Aucune faveur ou désavantage constatable.
+1 à +2	Légèrement favorisé	Faveur perceptible, mais faible.
+3 à +5	Fortement favorisé	Le parti est clairement avantagé dans sa représentation, son temps de parole ou son cadrage.



CHAPITRE 5 — CLASSIFICATION JURIDIQUE (art. 4 LRTV)

Évaluation selon l'art. 4 LRTV

Violation 1 : Absence de pluralisme des opinions (art. 4 al. 2 LRTV)

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV — "Les émissions rédactionnelles à contenu informatif doivent présenter les faits et les événements de manière exacte, afin que le public puisse se former sa propre opinion."

État de fait : La chronique de Basler à la fin de l'émission constitue un résumé satirique unilatéral qui se moque personnellement de certains invités (Zanetti, Bigler) et en loue d'autres (jeunesse pour le climat, Ritz). Ce n'est pas une présentation exacte.

Preuve : Horodatage 71:19 — Citation : "Zanetti parle de sueur. Le climat d'origine humaine n'existe pas [...] Ah bon, la panique n'est évoquée à l'UDC que lorsqu'un comédien téléphone à un candidat."

Évaluation : La chronique de Basler fait partie de l'émission officielle (annoncée, modérée, applaudie) et constitue une décision éditoriale. Elle viole l'art. 4 LRTV, car elle ne constitue pas une présentation exacte, mais une satire politique unilatérale aux dépens de certains invités.

Violation 2 : Traitement asymétrique des interlocuteurs (art. 4 al. 4 LRTV)

Norme : Art. 4 al. 4 LRTV — "Dans le choix des interlocuteurs, il convient de veiller à une représentation équilibrée des différentes opinions."

État de fait : La modération traite Zanetti et les représentants économiques de manière systématiquement plus dure que la jeunesse pour le climat et Ritz. Zanetti est interrompu trois fois, confronté au document de position de l'UDC et doit répondre à des questions oui/non ; Ritz est accueillie avec des questions ouvertes et invitantes.

Preuve : Horodatage 14:47–15:09 — Citation : "Monsieur Zanetti, nous souhaitons parler ici de crise climatique" (triple interruption) vs. 25:52 — "Qu'avez-vous entendu ? Qu'est-ce qui vous a particulièrement marquée ?" (à Ritz)

Évaluation : La modération asymétrique viole l'obligation de traitement équilibré des interlocuteurs.

Violation 3 : Utilisation sélective des sources (art. 4 al. 2 LRTV)

Norme : Art. 4 al. 2 LRTV — présentation exacte

État de fait : Le document de position de l'UDC de 2009 est présenté comme actuellement valide et utilisé comme preuve de manque de sérieux, sans tenir compte du programme actuel de l'UDC. Parallèlement, les revendications de la jeunesse pour le climat ne sont pas confrontées à des sources critiques comparables.

Preuve : Horodatage 13:54 — Citation : "Le document de position est cependant toujours activement valide sur le site internet de l'UDC"

Évaluation : L'utilisation sélective d'un document de parti obsolète comme instrument de discrédit, sans prise en compte des positions actuelles, viole l'obligation de présentation exacte.

Évaluation globale art. 4 LRTV

L'émission viole l'art. 4 LRTV selon trois dimensions : par la chronique de Basler (diffamation personnelle d'invités en tant que conclusion officielle de l'émission), par la modération asymétrique (traitement systématiquement plus dur des invités de droite) et par l'utilisation sélective des sources (document de position de l'UDC comme instrument de discrédit). L'équilibre formel (les deux camps s'expriment) ne satisfait pas aux exigences de l'art. 4 LRTV lorsque le traitement structurel des invités est systématiquement asymétrique. Particulièrement grave est la chronique de Basler, qui doit être considérée comme une décision éditoriale de SRF et constitue une violation manifeste de l'obligation d'exactitude.



CHAPITRE 6 — Vérification approfondie des sources

1. Forum nucléaire suisse (Hans-Ulrich Spiegel)

1. FINANCEMENT : Association professionnelle de l'industrie nucléaire suisse ; financée par Axpo, BKW, Alpiq et d'autres exploitants de centrales nucléaires. Entièrement financé par l'industrie privée.

2. MANDAT : Explicitement pro-nucléaire ; mission est la promotion de l'énergie nucléaire en Suisse. Incompatible avec une évaluation neutre de la question énergétique.

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Dépendance financière directe de l'industrie nucléaire ; intérêt institutionnel à une représentation positive de l'énergie nucléaire.

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Financement industriel direct

D2 Risque personnel : -1 — La carrière dépend d'une position pro-nucléaire

D3 Compétence : +1 — Connaît la technologie nucléaire

D4 Cohérence des opinions : +1 — Cohérent pro-nucléaire

D5 Émotionnalisation vs. données : +1 — Factuel, mais sélectif

D6 Niveau de source : 0 — Source secondaire

TOTAL : 0 → FEU DE SOURCE : JAUNE

5. CONTRE-VOIX : Aucune économiste de l'énergie indépendante invitée ; Ritz s'y oppose, mais en tant que politicienne de parti, non en tant qu'experte.

2. Regula Ritz, Les Verts Suisse

1. FINANCEMENT : Parti des Verts Suisse ; fonds du parti et financement public des partis.

2. MANDAT : Partisan ; mission est la représentation des positions vertes. Incompatible avec une évaluation neutre.

3. CONFLIT D'INTÉRÊTS : Agenda partisan ; intérêt institutionnel au renforcement du mouvement climatique comme réservoir électoral.

D1 Conflit d'intérêts : -2 — Agenda partisan

D2 Risque personnel : 0 — Aucun coût personnel

D3 Compétence : +1 — Expérience politique

D4 Cohérence des opinions : +2 — Position verte cohérente

D5 Émotionnalisation vs. données : 0 — Mélange

D6 Niveau de source : -1 — Opinion politique

TOTAL : 0 → FEU DE SOURCE : JAUNE

5. CONTRE-VOIX : Aucune climatologue indépendante invitée ; Zanetti s'y oppose, mais en tant que politicien UDC.

IMPORTANT : Les deux invités présentés comme "experts" (Spiegel, Ritz) sont structurellement partisans. Aucune personne spécialisée scientifique ou économique indépendante n'a été invitée. "Reconnu" n'est pas une qualification factuelle — les deux sont reconnus dans leurs camps respectifs, mais ne sont pas neutres.

Feu de source pour les participants :

Source	D1	D2	D3	D4	D5	D6	Total	Feu
Forum nucléaire suisse (Hans-Ulrich Spiegel)	-2	-1	+1	+1	+1	0	0	JAUNE
Regula Ritz, Les Verts Suisse	-2	0	+1	+2	0	-1	0	JAUNE

Classification juridique et méthodologique

Pas un jugement de fait

Les résultats présentés ne constituent pas des constatations de fait concernant des personnes, des rédactions ou des émissions individuelles. Ils doivent être compris comme



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

le résultat d'une opérationnalisation standardisée, et non comme la constatation d'une responsabilité individuelle.

Pas un jugement juridique

L'index d'écart agrégé ne remplace pas une appréciation juridique au sens de l'art. 4 LRTV. L'évaluation de la conformité d'une émission concrète aux dispositions légales relève exclusivement des instances compétentes (notamment l'AIEP).

Pas de preuve de causalité

Les corrélations statistiques ne doivent pas être interprétées comme la preuve de liens de causalité ou d'intentions rédactionnelles. Les valeurs d'écart peuvent être influencées par le choix des sujets, l'actualité, la controverse politique ou la logique du format.

Pas un jugement d'intention

L'analyse mesure des caractéristiques structurelles observables des émissions. Un score de 7 signifie qu'un déséquilibre significatif a été constaté — non que la rédaction l'ait intentionné. La méthodologie ne se prononce pas sur les motivations ou les objectifs stratégiques.

Instrument de comparaison heuristique

L'index sert à la reconnaissance comparative de schémas sur des milliers d'émissions, et non à la mesure métrologique précise de contributions individuelles. Les valeurs seuils servent à l'orientation heuristique, non à la qualification juridique stricte.



ANNEXE 1 : LÉGISLATION NATIONALE

Base légale Suisse — SRG SSR

Loi

Loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV, RS 784.40)

Articles pertinents

- Art. 4 al. 1 LRTV : Toutes les émissions d'un programme de radio ou de télévision doivent respecter les droits fondamentaux. Les émissions doivent notamment respecter la dignité humaine, ne peuvent être ni discriminatoires ni contribuer à la haine raciale, ni mettre en danger la morale publique, ni glorifier ou banaliser la violence.
- Art. 4 al. 2 LRTV : Les émissions rédactionnelles à contenu informatif doivent présenter les faits et les événements de manière exacte, afin que le public puisse se former sa propre opinion. Les opinions et les commentaires doivent être reconnaissables comme tels.
- Art. 4 al. 4 LRTV : Dans l'ensemble des émissions rédactionnelles, la diversité des événements et des opinions doit être exprimée de manière appropriée (obligation de pluralisme).

Obligations essentielles

1. **Exactitude** : Présentation exacte des faits et des événements
2. **Pluralisme des opinions** : Diversité des opinions sur les sujets controversés
3. **Équilibre** : Choix équilibré des interlocuteurs

Autorité de surveillance

- AIEP (Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision) : Examine les plaintes contre des émissions diffusées pour violation de l'art. 4 LRTV
- OFCOM (Office fédéral de la communication) : Autorité de régulation et de surveillance
- Services de médiation de la SRG : Premier point de contact pour les plaintes relatives aux programmes

Procédure de plainte

1. Service de médiation de l'unité d'entreprise concernée (SRF, RTS, RSI, RTR)
2. AIEP (en cas de désaccord)
3. Tribunal fédéral (dernière instance)



ANNEXE 2 : BASES SCIENTIFIQUES

Bibliographie

- Bennett, W. L. (1990). Toward a theory of press-state relations in the United States. *Journal of Communication*, 40(2), 103–125.
- Berelson, B. (1952). *Content analysis in communication research*. Free Press.
- Entman, R. M. (1993). Framing: Toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51–58.
- fög – Forschungszentrum Öffentlichkeit und Gesellschaft (2024). *Jahrbuch Qualität der Medien 2024*. Schwabe.
- Gilardi, F., Alizadeh, M. & Kubli, M. (2023). ChatGPT outperforms crowd workers for text-annotation tasks. *PNAS*, 120(30).
- Iyengar, S. & Kinder, D. R. (1987). *News that matters: Television and American opinion*. University of Chicago Press.
- Jolly, S. et al. (2022). Chapel Hill Expert Survey trend file, 1999–2019. *Electoral Studies*, 75, 102420.
- Krippendorff, K. (2004). *Content analysis: An introduction to its methodology* (2nd ed.). Sage.
- McCombs, M. E. & Shaw, D. L. (1972). The agenda-setting function of mass media. *Public Opinion Quarterly*, 36(2), 176–187.
- Shoemaker, P. J. & Vos, T. P. (2009). *Gatekeeping theory*. Routledge.
- SVFAB (2026). *Methodenbericht v4.1: Zählbare Kriterien und Multi-Modell-Kreuzvalidierung*.
- Törnberg, P. (2023). ChatGPT-4 outperforms experts and crowd workers in annotating political Twitter messages. arXiv:2304.06588.

Documents de travail SVFAB

- Schläpfer, D. (2026). Systematic AI-Assisted Analysis of Public Broadcaster Impartiality: A Scalable Methodological Framework for Measuring Structural Bias in Public Service Media. [SSRN 6688478](#)
- Schläpfer, D. (2026). Measuring Editorial Noise: A Retrospective Suppression Index for Public Broadcasting Content Analysis. [SSRN 6733280](#)
- Schläpfer, D. (2026). Source Traffic Light: A Six-Dimensional Credibility Framework for Systematic Source Assessment in Public Service Media. [SSRN 6733880](#)

David Schläpfer — ORCID : 0009-0000-5671-9266



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Évaluations et adhésion au SVFAB

Sur SVFAB.ch, vous obtenez non seulement d'autres évaluations détaillées, mais vous pouvez également en faire établir pour n'importe quelle émission (nous le facturons).

Pour rendre notre travail solide, nous dépendons des cotisations de membres et de donateurs.

Contact et informations complémentaires :

www.SVFAB.ch | Kontakt@SVFAB.ch

Coordonnées bancaires : PostFinance – POFICHBE

IBAN : CH32 0900 0000 1675 6251 1

Destinataire : SVFAB, Case postale, CH-8021 Zurich 1



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato

Vous obtenez auprès du SVFAB les livres suivants

Commandes via www.svfab.ch ou kontakt@svfab.ch



Reportage déséquilibré est la réponse à l'initiative de réduction de moitié en Suisse : les techniques de manipulation y sont expliquées en détail, en commençant par la sélection des collaborateurs et la sélection des sources. Ensuite, 15 principes sont expliqués : omission, cadrage, cadrage temporel, culpabilité par association, émotionnalisation, décontextualisation et bien d'autres, illustrés par de nombreux exemples. On reconnaît en outre les endroits où nous appliquons nous-mêmes ces techniques — ce qui favorise non seulement la prise de conscience mais aussi l'empathie.

En option, le livre est accompagné de **cartes à jouer**
Également disponible en **livre audio**



L'interview n'est pas une conversation. C'est une scène — et quelqu'un d'autre a écrit le scénario.

Qui ne le sait pas livre du matériel. De bonnes citations qui sont mal coupées. Des déclarations exactes qui atterrissent dans le mauvais contexte. Des réponses honnêtes qui sont cadrées comme des aveux.

Ce livre n'est pas un livre de critique des médias. C'est une boîte à outils — pour tous ceux qui ont un microphone devant le nez et veulent savoir ce qu'ils peuvent faire contre cela. 7 chapitres. 7 outils : Ce qu'est vraiment une interview. Les 7 pièges les plus fréquents. Les trois principes fondamentaux de la souveraineté — ancrer, recadrer, délimiter. Préparation en une heure. Corps et voix. Que faire quand ça tourne mal. Et ce qui compte après l'interview.

Pour les politiciens, les activistes, les entrepreneurs, les lanceurs d'alerte — pour tous ceux qui sont exposés et veulent comprendre comment fonctionne le jeu. Pour qu'ils arrêtent d'y participer — et commencent à le façonner.

En A5. Direct. Pour la préparation, la consultation, le suivi et en cas de difficultés



Schweizerischer Verein für ausgewogene Berichterstattung
Association suisse pour une information équilibrée
Associazione svizzera per un reporting equilibrato



Tu crois voir le monde. En réalité, tu vois le cadre que quelqu'un a posé autour de lui. Le cadrage est la technique de manipulation la plus ancienne et la plus élégante du monde. Elle ne change pas les faits — elle change ce que nous faisons des faits. Ce que nous ressentons. Ce que nous croyons. Comment nous décidons. Et elle fonctionne — parce que nous y participons tous. Quotidiennement. Inconsciemment. Toi aussi. Ce livre n'est pas un manuel aride. C'est un cahier d'exercices — ludique, direct, plein d'exemples tirés de la vraie vie. Tu n'apprends pas seulement comment les autres te cadrent. Tu apprends comment tu cadres toi-même — et comment tu peux le faire consciemment et équitablement.

Car qui comprend le cadrage voit le monde plus clairement. Écoute les informations différemment. Mène des conversations avec plus d'assurance. Et se laisse moins facilement imposer un cadre choisi par quelqu'un d'autre.

Avec de nombreux exercices et exemples concrets tirés de la politique, des médias et du quotidien — et un sourire de temps en temps.

Cadrage avec style. Parce que le cadre change tout.



La SRG perçoit 1,56 milliard de francs par an — de force, de chaque ménage. Qui se sent traité injustement peut se plaindre. Il existe même une instance pour cela : l'AIEP, l'Autorité indépendante d'examen des plaintes en matière de radio-télévision.

Seulement : elle n'est pas indépendante. Elle n'a aucun pouvoir de sanction. Et elle décide dans 99,6 % de tous les cas : rien.

Cette analyse met le système à nu — de manière factuelle, précise, sans polémique. Procédures, personnel, compétences, coûts, statistiques, voies de recours. Et l'examen de droit constitutionnel qui montre : le système AIEP ne remplit aucun des trois critères fondamentaux — il n'est ni approprié, ni conforme à la séparation des pouvoirs, ni conforme aux règles du marché.

L'instance censée protéger les citoyens protège avant tout le système qu'elle devrait contrôler.

Une lecture indispensable pour tous ceux qui envisagent de déposer une plainte — et pour tous ceux qui veulent comprendre pourquoi une véritable surveillance des médias fait encore défaut en Suisse.